

# La formation Audit énergétique de Energy Pooling

Séminaire du 15 juin 2006

## En quoi consiste la formation "Audit Energétique" ?

- Formation gratuite
- Formation en 7 demi – journées
- Réparties sur 5 à 6 mois
- Objectifs :
  - Réaliser vous-même, pendant la formation, l'audit énergétique
  - Autonomie par la suite

## Le principe de cette formation

- 6 entreprises
- Travail en groupes
- Avançant ensemble
- Réalisation de l'audit par les participants eux-mêmes
- Guidance externe par les CCI et ETCM

## Mais encore ...

- Travail étape par étape :
  - Configuration (EPSCoach);
  - Remplissage matrice , validations techniques, ...
  - Inventaire des pistes
  - Classement;
  - Mise au point de leur base de données propres,...
- Entre chaque étape:
  - Des « devoirs » pour appliquer au sein de l'entreprise
- Epaulés, suivis, relancés ... à l'issue de chaque étape par les CCI et ETCM

## A qui est destiné cette formation ?

- 2 formations
- 6 entreprises par formation
- Les PME et PMI utilisatrices d'énergie dans **un procédé industriel**

## Les clés de la réussite

- Réelle volonté de l'entreprise
- Il faut une **équipe interne** même très réduite
- Importance du « **travail à domicile** » entre les séances (environ 14 demi-journées)
- Bien rassembler toutes les **questions** pour la séance suivante

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Province de Namur  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Province du Brabant Wallon

**Samantha STRAET**  
**Chargée de mission Environnement et Energy Pooling**

Chaussée de Marche, 935 A - 5100 Namur  
Tél. : +32 (0) 81 32 05 50 - Fax : +32 (0) 81 32 05 59

E-mail : [sstraet@ccinamur.be](mailto:sstraet@ccinamur.be)

Site web : [www.ccinamur.be](http://www.ccinamur.be) et bientôt [www.energypooling.be](http://www.energypooling.be)